

24 JUIL. 1994

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE SURVEILLANCE  
EN DATE DU 11 JUILLET 1994**

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze  
le lundi onze juillet à dix neuf heures trente,

Les membres du conseil de surveillance de la société anonyme **MAZARS DUPARC ET ASSOCIÉS**, au capital de 2.100.000 francs, divisé en 21.000 actions de cent francs chacune, se sont réunis au Novotel de Rouen Le Madrillet, sur convocation de leur président.

**Sont présents :**

- monsieur Michel Asse
- monsieur Jean-Louis Breton
- monsieur Daniel Dumesnil
- monsieur Claude Duparc
- monsieur José Marette
- monsieur Robert Mazars représenté par monsieur José Marette

**Assistent également à la réunion :**

- monsieur Olivier Le Bertre, président du directoire
- monsieur Bruno Renaut, membre du directoire et directeur général

**Absents et excusés :**

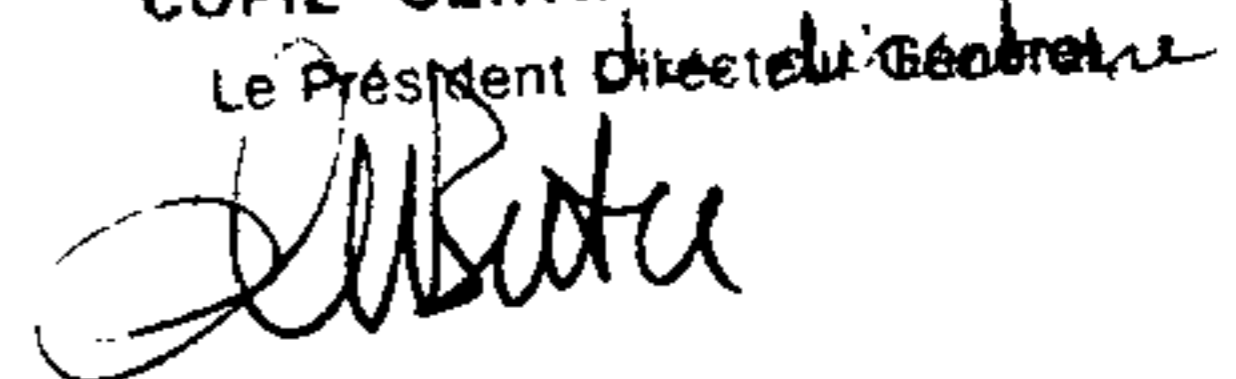
- Cabinet Robert Mazars
- monsieur Pascal Chavoutier, membre du Comité d'entreprise.

La séance est présidée par monsieur Claude Duparc en sa qualité de président du conseil de surveillance, lequel fait signer le registre de présence par les membres en entrant en séance. Il constate que plus de la moitié des membres du conseil de surveillance sont présents et qu'en conséquence le conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour :

- composition du conseil de surveillance
- confirmation des membres du directoire
- examen du rapport trimestriel du directoire

Le conseil constate que des difficultés sont apparues dans la composition du conseil de surveillance telle qu'elle a été décidée et constatée dans le procès-verbal du 17 janvier 1994.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Le Président Directeur Général



**Mazars Duparc et Associés**

Le conseil rappelle que la composition était la suivante :

Président d'honneur :	Monsieur Robert MAZARS
Président du conseil :	Monsieur Claude DUPARC
Vice-présidents :	Monsieur Michel ASSE Monsieur Daniel DUMESNIL
Membres :	Monsieur José MARETTE Monsieur Jean-Louis BRETON Cabinet Robert MAZARS.

Le conseil de surveillance prend acte de la démission de monsieur Claude Duparc de ses fonctions de président du conseil et décide de constituer le conseil de la façon suivante :

**COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Président d'honneur et membre :	Monsieur Robert MAZARS
Président du conseil :	Monsieur Daniel DUMESNIL
Vice-président :	Monsieur Michel ASSE
Membres :	Monsieur Claude DUPARC Monsieur Jean-Louis BRETON Monsieur José MARETTE Cabinet Robert MAZARS.

Le conseil de surveillance confirme la décision prise par le conseil du 17 janvier 1994 en ce qui concerne le directoire qui est constitué de :

**COMPOSITION DU DIRECTOIRE**

- président du directoire :	Monsieur Olivier LE BERTRE
- membre du directoire, directeur général :	Monsieur Bruno RENAUT.



**RAPPORT D'ACTIVITE TRIMESTRIEL DU DIRECTOIRE**

L'activité pour le trimestre allant du 1er mars au 31 mai 1994 qui vient de s'achever s'avère correcte et le planning est rempli jusqu'à maintenant. Dans les prochains jours le planning de l'année 1994/95 sera étudié.

Monsieur Renaut et monsieur Le Bertre exposent la situation et les perspectives des deux bureaux.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres présents.

Jean-Louis Breton

Robert Mazars

Claude Duparc

José Marette

Michel Asse

Daniel Dumesnil

JB -